



République de Côte d'Ivoire
« Union – Discipline – Travail »

Ministère de l'hydraulique

Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau Potable en Milieu
Urbain (PREMU)

INDEMNISATION DES PERSONNES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES CENTRES URBAINS DE TIASSALE ET KORHOGO

Le Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain (PREMU) invite les personnes dont les noms figurent sur les listes ci-dessous à prendre attache avec la Cellule de coordination du PREMU à compter de ce jour jusqu'au 26 juin 2020.

Ces personnes recensées dans le cadre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des personnes affectées par le projet à Tiassalé et Korhogo; n'ont pu être retrouvées pour le paiement de leur indemnisation.

Passé ce délai, le dossier relatif aux indemnisations sera définitivement clôturé.

Pour toute information complémentaire, prière contacter :

La mairie de Tiassalé:

23 57 52 16 / 23 57 52 77

La mairie de Korhogo

36 86 46 80 / 06 06 46 00

La Cellule de Coordination du PRICI :

22 40 90 90

M. KOUASSI Zéphirin: 48 50 69 89

La Cellule de Coordination du PREMU

NB/Vous trouverez ci-joint la liste des personnes concernées.

1. Liste des personnes recensées à Tiassalé

N°	NOM et PRENOMS	PIECE D'IDENTITE
1	BEMA FANTA	113/2249/1008/PU-13
2	KOUAME YAO ELOI	C0059888042
3	KRE FULGENCE ARMAND	C0062180027
4	BOUAZO FRANC	
5	DIALLO OUSMANE	
6	N'DRI KOUAME ROGER	C00110242895
7	ALLICO KACOU JEAN	C0072626069

2. personne recensée à Korhogo

N°	NOM ET PRENOMS	PIECE D'IDENTITE
1	COULIBATY KOROTIMI	Récépissé n°0159 0660186